



# 13ème TOURNOI DE CHAMBERY

Challenge Bruno GROSAY



**DOUBLETTES HANDICAP : des 13, 14 et 15 Janvier 2023**

Tournoi ouvert à tous licenciés en règle avec la F.F.B.S.Q. Compétition ouverte aux 42 premières doublettes inscrites.

**ARTICLE 1:** Il sera homologué en tournoi C3. (HDP.ind.70% de la différence à 220) **arrondi au nombre entier inférieur**

## ARTICLE 2: QUALIFICATION

Chaque doublette effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage de 5 pistes vers la droite. A l'issue des éliminatoires, les 12 meilleures doublettes joueront la finale.

En cas d'égalité les équipes seront départagées par leur total scratch, puis par la plus petite différence entre leur meilleure et plus petite série.

**FINALE:** La finale se jouera en poule de 6 équipes

La poule **A** constituée des équipes classées **1, 3, 5, 7, 9, 11**

La poule **B** constituée des équipes classées **2, 4, 6, 8, 10, 12**

Dans chaque poule, les doublettes se rencontreront selon la formule round-robin.

Une bonification de 60 quilles sera attribuée par match gagné, 30 en cas d'égalité et 0 match perdu.

A l'issue de ce tournoi, nous effectuerons le classement par poule de 6 et les équipes disputeront un match de position comme suit:

1er de poule A contre 1er de poule B = 1<sup>ère</sup> place et 2<sup>ème</sup> place

2<sup>ème</sup> de poule A contre 2<sup>ème</sup> de poule B = 3<sup>ème</sup> place et 4<sup>ème</sup> place, etc..., sans bonification

**ARTICLE 3:** en cas de retardataire dans une équipe le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur le joueur effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne.

## ARTICLE 4: ENGAGEMENT

les droits d'engagement sont de 120 Euros par équipes. (60 € par joueur)

les inscriptions sont accompagnées de :

l'engagement, libellé au nom du <<S B CHAMBERY>>, devront parvenir au sporting bowl CHAMBERY

15 jours avant la date officielle pour valider l'inscription et seront encaissés à la fin de la compétition.

**ARTICLE 5:** Pendant la durée de la compétition il sera interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

**ARTICLE 6:** le port du maillot ou chemise du club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur.

**ARTICLE 7:** L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 42 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

**ARTICLE 8:** tous cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

## ARTICLE 9: HORAIRE

<b>vendredi 13 Janvier :</b>	<b>19 heures :</b>	<b>groupe A 8 lignes</b>
<b>samedi 14 Janvier :</b>	<b>08 h 30:</b>	<b>groupe B 8 lignes</b>
<b>samedi 14 Janvier :</b>	<b>13 heures:</b>	<b>groupe C 8 lignes</b>
<b>dimanche 15 Janvier :</b>	<b>08 h 30 :</b>	<b>groupe D 8 lignes</b>
<b>dimanche 15 Janvier :</b>	<b>13 heures:</b>	<b>finale 6 lignes</b>



## 13ème TOURNOI DE CHAMBERY



Adresse du centre : IBOWLING CHAMBERY  
Rue de la Françon  
73420 VOGLANS

Téléphone : 04.79.61.89.30  
Télécopie : 04.79.61.89.39  
Email : [contact@ibowlin](mailto:contact@ibowlin)

Résultats et classements : Logiciel LEXER BW2

### ARTICLE 10: indemnités de déplacement pour une base de 42 équipes

Finale	1 ère Doublette : <b>300 €uros</b> -----5 ème Doublette : <b>140 €uros</b> -----9 ème Doublette : <b>60 €uros</b>
	2 ème Doublette : <b>250 €uros</b> -----6 ème Doublette : <b>100 €uros</b> ----10 ème Doublette : <b>60 €uros</b>
	3 ème Doublette : <b>200 €uros</b> -----7 ème Doublette : <b>80 €uros</b> ----11 ème Doublette : <b>50 €uros</b>
	4 ème Doublette : <b>180 €uros</b> -----8 ème Doublette : <b>70 €uros</b> ----12 ème Doublette : <b>50 €uros</b>

Meilleur ligne homme scratch: **30 euros.**

Meilleur ligne femme scratch: **30 euros.**

Meilleur serie individuelle homme Handicap sur 14 lignes: **40 euros**

Meilleur serie individuelle femme Handicap sur 14 lignes: **40 euros**

### BILAN FINANCIER

recettes	dépenses
engagement: 120 X 42 5040,00 €uros	indemnités: 1 680,00 €
	frais de parties: 816 X 3,40 2 774,40 €
	Inscription + Homologation 200,80 €
	frais d'organisation: 294,80 €
	Arbitrage 90,00 €
total: <b>5 040,00 €</b>	total: <b>5 040,00 €</b>

### ARTICLE 13: Les inscriptions sont à adresser à: Mr EVRAT Patrick

45 Chemin du Chon 38 490 Granieu

Tel : **06 78 83 79 10** Mail : [evrat.patrick@gmail.com](mailto:evrat.patrick@gmail.com)

L'ouverture des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> Octobre 2022 et sera annoncée sur le forum du bowling :  
<http://bowling.forumactif.org/>

### Fonds de réversion :

Les planches de prix seront revues en cas de faible ou forte participation.